

Huitième année

Histoire

Le Canada : de plusieurs colonies à un pays

Stratégie d'enseignement

Traités et mesures législatives : transformation des modes de vie

Les élèves étudient les sept traités (Traités n° 1 à 7) conclus entre les Premières Nations de l'Ouest du Canada et le gouvernement fédéral de 1871 à 1877, ainsi que la *Loi sur les Indiens* de 1876, puis comparent la vie des peuples des Premières Nations de l'Ouest du Canada avant et après la signature des ententes.

Programme-cadre

- *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales, de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie, 7^e et 8^e année, 2004*

Contenu d'apprentissage

L'ouverture de l'Ouest

- analyser comment les traités et la *Loi sur les Indiens* de 1876 ont changé le mode de vie des peuples autochtones dans l'Ouest canadien.

Contexte autochtone

De 1871 à 1877, le gouvernement fédéral conclut sept traités (Traités n° 1 à 7) avec les peuples des Premières Nations de l'Ouest du Canada. Par ces traités, qui établissaient les réserves et promettaient les droits traditionnels de chasse et de pêche aux peuples des Premières Nations, le gouvernement fédéral considérait essentiellement qu'il s'agissait de documents précisant les termes de son achat de terres des Premières Nations.

Les peuples des Premières Nations concernées ont voulu négocier ces traités parce qu'ils pensaient que des accords leur permettraient de protéger leur culture et de vivre comme ils en avaient l'habitude. Comme la plupart comprenait que des changements surviendraient avec ou sans traités, leurs chefs travaillèrent sur des concessions qui permettraient à leur peuple et à leur culture de survivre.

La *Loi sur les Indiens* de 1876 a modifié et refondu des lois antérieures concernant les peuples autochtones. Cette loi transforma juridiquement les peuples des Premières Nations en pupille de

l'État. De plus, elle les priva d'une grande partie de leurs terres et de leurs biens, et conféra aux agents du gouvernement fédéral un contrôle total sur de nombreux aspects de leur vie quotidienne.

Démarche et activités pédagogiques

- Diviser le groupe-classe en huit équipes.
- Remettre à chacune des sept premières équipes un des sept traités négociés de 1871 à 1877, et à la huitième, un exemplaire de la version de 1876 de la *Loi sur les Indiens*.
- Inviter les élèves à lire et à analyser le contenu des traités.
Questions pour alimenter la discussion : Quel but la *Loi sur les Indiens* visait-elle? Pourquoi le gouvernement fédéral voulait-il se doter de ces traités et de cette loi? Pourquoi les Premières Nations ont-elles accepté de signer les traités? Selon vous, quelle a été la réaction des Premières Nations devant la *Loi sur les Indiens*? À votre avis, quelles incidences allaient avoir ces documents sur les Premières Nations?
- Inviter chaque équipe à présenter un résumé de son travail au groupe-classe.
- Amorcer une discussion en groupe-classe.
Questions pour alimenter la discussion : Quels types de changements avez-vous notés? Comment ces changements ont-ils influé sur la vie des membres des Premières Nations?
- Durant la discussion, résumer, dans un tableau, les répercussions des traités et de la *Loi*.
- Demander aux élèves de faire une recherche sur les répercussions de la *Loi* et des traités sur les Premières Nations pour vérifier les hypothèses formulées et recueillir d'autres renseignements.
- Reprendre le tableau pour y ajouter des éléments, en retrancher ou y apporter des changements, en fonction des renseignements recueillis.
- Amorcer une discussion en groupe-classe sur l'impact des changements et si, avec ces traités et ces lois, le gouvernement fédéral a atteint les buts fixés.
Questions pour alimenter la discussion : La *Loi* et les traités ont-ils permis au gouvernement fédéral d'atteindre ses objectifs? Que voulaient les Premières Nations? Expliquez. Quel a été le plus grand changement dans la vie des membres des Premières Nations? Quels changements se sont avérés temporaires? Lesquels se sont avérés permanents? Expliquez. Quelles sont aujourd'hui les répercussions de la *Loi* et des traités sur la vie des peuples des Premières Nations?

Ressources

Les ressources et les liens recommandés ci-dessous étaient exacts au moment de la publication. Les enseignantes et enseignants sont priés de vérifier l'actualité de ces références.

Affaires indiennes et du Nord Canada

www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp.

Information traitant de la *Loi sur les Indiens* et des traités ainsi qu'un guide des ressources disponibles.

Bibliothèque et Archives Canada, Patrimoine documentaire des Autochtones, Le point de vue historique des traités.

www.collectionscanada.gc.ca/patrimoine-autochtone/020016-3008-f.html.

Le Canada en devenir, Autochtones : traités et relations.

www.canadiana.org/citm/themes/aboriginals1_f.html.

- Guide des traités. www.ainc-inac.gc.ca/al/hts/tgu/index-fra.asp.
Texte et interprétation des traités.

Centenaire 2005 Saskatchewan, Les Autochtones.

www.cbc.ca/sask100/fr/categories/les_autochtones. Explore les 100 ans d'histoire de la Saskatchewan.

Ressources naturelles Canada, L'Atlas du Canada.
<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/historical#territorialevolution>.
Histoire et évolution des traités numérotés.

Lien avec la communauté

- Communiquer avec des hommes ou des femmes des Premières Nations ou avec des personnes liées à des organismes politiques territoriaux des Premières Nations – Union of Ontario Indians, Association of Iroquois and Allied Indians, Chiefs of Ontario – pour obtenir des précisions sur les mesures législatives et la négociation des traités.

À PROPOS DE LA BOÎTE À OUTILS

Cette stratégie d'enseignement est une composante de *Perspectives autochtones : Boîte à outils*, une collection de ressources pédagogiques visant à aider les enseignantes et enseignants de l'Ontario à intégrer les perspectives autochtones dans leur enseignement. Basée sur les programmes-cadres révisés du curriculum de l'Ontario, la collection inclut des ressources pour le personnel enseignant des paliers élémentaire et secondaire. D'autres ressources de cette série sont aussi accessibles sur le site Web du Ministère : www.edu.gov.on.ca.

